

Réf: Dossier N° : 58020

AVIS DE CONSTITUTION**SOCIETE « MAVO SARL » en abrégé «MAVO »****Siège social : ABIDJAN - COCODY ANGRE NOUVEAU CHU
DJOROGOBIÈTE I & II, 01 BP 94 ABJ 01**

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 27 Nov. 2018, et enregistrés au CEPICI le 10 Déc. 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « MAVO SARL » en abrégé «MAVO ».

Objet: achats et vente de véhicules, travaux bâtiments et divers . Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social: ABIDJAN - COCODY ANGRE NOUVEAU CHU
DJOROGOBIÈTE I & II, 01 BP 94 ABJ 01

GERANT: Monsieur VOLI BI BENIE PIERRE MARTIAL .

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-32112 du 10/12/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°28741 du 10/12/2018

Pour Avis

Le CEPICI

